HELIOS Janvier 2029

Instrument Financier de droit français à capital protégé à 90%* à l'échéance, risque de perte en capital de 10%* à l'échéance

Emetteur: Natixis

Durée maximale de l'investissement conseillée : **10 ans** (à partir de la Date de Détermination Initiale et en l'absence

d'un remboursement automatique anticipé)

Eligibilité : Contrats d'assurance vie et de capitalisation en

unités de compte, compte-titres ordinaires

Période de souscription : du 12 septembre au 12

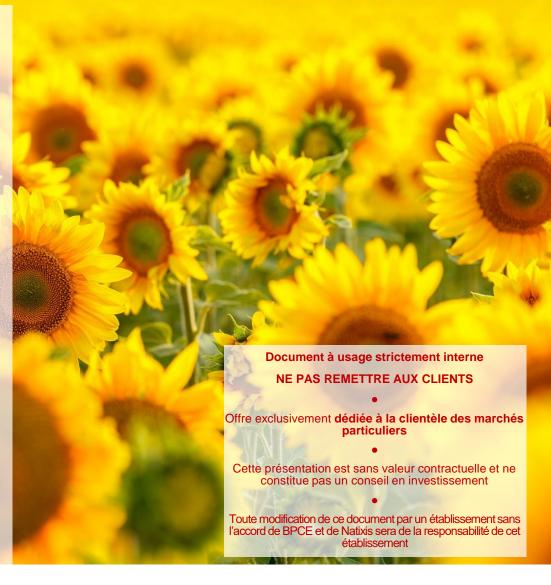
décembre 2018

Code ISIN: FR0013342268

Votre contact Banque de la Grande Clientèle

animation@natixis.com

01.58.55.92.99



La rédaction du document a été achevée le 03/07/2018

* hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de comptes-titres, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables



À RETENIR

A qui s'adresse ce produit ?

- Helios Janvier 2029 est commercialisé pour le marché des particuliers.
- D'une maturité de 10 ans, il s'adresse à des clients recherchant :
 - une diversification de leurs actifs tout en disposant d'une protection de capital à 90% à l'échéance (12 janvier 2029), en contrepartie d'un risque de perte en capital de 10% maximum à l'échéance
 - une **possibilité de réaliser une plus-value à mi-parcours**, en cas d'activation du remboursement automatique anticipé,
 - une valorisation sur le long terme de leur épargne, avec la possibilité de bénéficier de la performance finale de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5.
- Profil d'investisseur : C1 minimum / débutant
- Niveau de risque : R1
- Il convient de s'assurer auprès du client que la souscription à Helios Janvier 2029 est en adéquation avec ses besoins, ses objectifs, son appétence aux risques, et son horizon de placement. Il convient de tenir compte de la connaissance et de l'expérience en matière financière et de l'appétence aux risques du client ainsi que de sa capacité de subir des pertes.
- Helios Janvier 2029 s'adresse aux investisseurs qui n'ont pas besoin de leurs liquidités jusqu'à la maturité prévoir la possibilité d'une immobilisation des sommes investies durant 10 ans à compter de la Date de Détermination
 Initiale. En effet, en cas de sortie anticipée avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a
 priori et pouvant être totale.
- Point d'attention : La durée de placement de ce produit étant de 10 ans, le support doit être proposé à des clients dont l'âge est compatible avec la date d'échéance prévue.
 - Il n'est pas recommandé de commercialiser ce produit à des clients âgés de 75 ans et plus.

Dans l'ensemble de ce kit, le montant de remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale, hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les frais liés au cadre d'investissement choisi peuvent avoir un impact sur l'économie générale de l'opération et de ce fait, la performance nette pour l'investisseur peut donc être inférieure à -10%. Les termes « capital » et « capital initial » désignent le montant investi par l'investisseur dans *Helios Janvier 2029* dont la Valeur Nominale est fixée à 100 euros. Le remboursement à l'échéance du capital investi est conditionné à l'absence de défaut ou de mise en résolution de l'émetteur Natixis.



SOMMAIRE

Partie 1 Indice Euro iSTOXX® 70 EWD5

Partie 2 Mécanisme et scénarii / Simulations historiques

Partie 3 Caractéristiques d'Helios Janvier 2029

- Caractéristiques
- Conflits d'intérêts potentiels
- Avantages / Inconvénients / Facteurs de risques

Annexes

- Comportement de la valeur de marché de l'instrument financier avant l'échéance
- Eligibilité et souscriptions
- Contacts





PARTIE 1 – INDICE EURO ISTOXX® 70 EWD5 (EQUAL WEIGHT DECREMENT 5%)

DESCRIPTION DE L'INDICE



UN INDICE REPRÉSENTATIF DES GRANDES CAPITALISATIONS EN ZONE EURO L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (Equal Weight Decrement 5%) est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX (Ticker : SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro.

UNE SOURCE DE PERFORMANCE ET DE DIVERSIFICATION SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Ces 70 valeurs sont **équipondérées**, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière.

L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est accessible entre autre sur le site de STOXX (www.stoxx.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : ISX70D5 Index; code ISIN : CH0321427582). La composition de l'indice est disponible sur le site www.ce.natixis.com

L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 a été lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1.008,47 points. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



DESCRIPTION DE L'INDICE



UNE AMÉLIORATION
SIGNIFICATIVE DE LA FORMULE
OFFERTE AU CLIENT

L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par les sociétés composant l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an. Le fait d'avoir un montant constant, et non connu au fil de l'eau, permet d'éliminer l'incertitude liée à l'estimation des dividendes futurs, et donc d'optimiser et améliorer la formule du produit par rapport à une formule indexée sur un autre indice. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2008-2018 s'élève à 3,93 % (source : Bloomberg).



POUR ALLER PLUS LOIN:

Pour la plupart des indices tel que le CAC 40 ou Euro Stoxx 50, et pour tous les produits à formule, les indices actions sont calculés hors dividendes : l'investisseur n'en bénéficie pas.

Sur l'indice Euro iSTOXX70 EWD5, l'agent de calcul (« STOXX ») :

- · rajoute les dividendes détachés par les sociétés le composant
- soustrait au jour le jour l'équivalent quotidien d'un taux annuel de dividendes constant à 5%

Est-ce qu'il faut soustraire 5% par an de la performance de l'indice Euro iSTOXX70 EWD5 ?

Non, l'indice intègre déjà cette soustraction.

Est-ce que la performance de l'indice sera obligatoirement inférieure à des indices sans dividendes réinvestis ?

Non, historiquement, la performance de l'indice iSTOXX70 EWD5 est proche d'un indice comme l'Euro STOXX 50 (voir graphique sur le slide 10 : entre le 06/06/2010 et 06/06/2018, la performance de l'indice Euro iSTOXX70 EWD5 est de +25,24% et celle de l'indice Euro STOXX 50 est de +17,37%)*.

Pourquoi choisir un tel indice?

Les indices dont le montant des dividendes futurs est préfixé à l'avance conviennent bien aux produits à formule : cette visibilité permet d'améliorer significativement la formule offerte à l'investisseur.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



^{*} Source : Bloomberg, juillet 2018

COMPOSITION DE L'INDICE

Les 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro :

- ADIDAS
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS
- AKZO NOBEL
- ALLIANZ
- AMADEUS IT GROUP
- ANHEUSER-BUSCH INBEV
- ARCELOR MITTAL
- ASML HOLDING
- ASSICURAZIONI GENERALI
- AXA
- BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA
- BANCO SANTANDER
- BASF
- BAYER
- BAYERISCHE MOTOREN WERKE
- BNP PARIBAS
- CAP GEMINI
- COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
- CONTINENTAL
- CRH
- DAIMLER
- DANONE
- DEUTSCHE BOERSE
- DEUTSCHE POST
- DEUTSCHE TELEKOM
- E.ON
- ENEL
- ENGIE
- ENI
- ESSILOR
- FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES
- FRESENIUS MEDICAL CARE
- FRESENIUS SE & CO
- HEINEKEN

- HENKEL
- IBERDROLA
- INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL
- INFINEON TECHNOLOGIES
- ING
- INTESA SANPAOLO
- KERING
- KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE
- KONINKLIJKE PHILIPS
- LINDE
- L'OREAL
- LVMH
- MICHELIN
- MUENCHENER RUECKVER
- NOKIA
- ORANGE
- PERNOD-RICARD
- RELX
- REPSOL
- SAFRAN
- SAMPO
- SANOFI
- SAP
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SIEMENS
- SOCIETE GENERALE
- TELEFONICA
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- UNICREDIT
- UNILEVER
- VINCI
- VIVENDI
- VOLKSWAGEN
- VONOVIA



Source: stoxx.com, 3 juillet 2018



DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE



Répartition géographique

Répartition sectorielle



Source: www.STOXX.com; au 3 juillet 2018

Les données chiffrées utilisées n'ont qu'une valeur indicative et informative, elles ne préjugent en rien des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



PERFORMANCE HISTORIQUE



Performances historiques comparatives de l'indice Euro STOXX® 50 et de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 entre le 3 juillet 2008 et le 3 juillet 2018



Source: Bloomberg. Entre le 3 juillet 2008 et le 3 juillet 2018, les performances de l'indice résultent de simulations. Cet indice a été lancé le 29 avril 2016. L'indice Euro STOXX 50 est calculé hors dividendes, l'indice Euro iSTOXX70 EWD5 est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



PARTIE 2 MECANISME ET SCENARII SIMULATIONS HISTORIQUES

Avec *Helios Janvier 2029*, l'investisseur s'expose au marché actions de la zone euro à travers l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 et bénéficie d'une protection à 90% du capital à l'échéance, **en contrepartie du risque de perte en capital**. STOXX calcule l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an, sur une base quotidienne.

Dans l'ensemble de ce kit, le montant de remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale, hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation hors fiscalité et prélèvements sociaux. Les frais liés au cadre d'investissement choisi peuvent avoir un impact sur l'économie générale de l'opération et de ce fait, la performance nette pour l'investisseur peut donc être inférieure à -10 %. Les termes « capital » et « capital initial » désignent le montant investi par l'investisseur dans Helios Janvier 2029, dont la Valeur Nominale est fixée à 100 euros.

MÉCANISME: UN PRODUIT À « RENDEZ-VOUS »

1 Remboursement automatique anticipé possible dans 5 ans

Si à la Date d'Évaluation de Remboursement Automatique Anticipé du 12 décembre 2023, l'Indice a progressé de 15 % ou plus par rapport à son Niveau Initial, **Helios Janvier 2029 s'arrête automatiquement** et le remboursement automatique anticipé se déclenche, sans intervention de votre part.

À la Date de Remboursement Automatique Anticipé, le 12 janvier 2024, l'investisseur bénéficie du :

Capital initial* + gain de 6 % par année écoulée, soit un remboursement de 130 % du capital initial* TRA** brut : 5,29 % TRA** net : 4.29 %

Le gain est donc plafonné à 6 % par an.

Sinon, à maturité dans 10 ans :

Si le 12 décembre 2028, l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, alors l'investisseur bénéficie à la Date d'Échéance (12 janvier 2029) de :

100 % du capital initial* augmenté d'un gain équivalent à l'intégralité de la performance finale de l'Indice

• Il n'y a pas de plafond à la performance finale.

Si le 12 décembre 2028, l'Indice est inférieur à son Niveau Initial, alors l'investisseur bénéficie à la Date d'Échéance (12 janvier 2029) de :

Capital initial* diminué de la performance finale de l'Indice Remboursement entre 90% et 100% (exclu) du capital initial* TRA** brut minimum de - 1,04 % TRA** net minimum : - 2,04 %

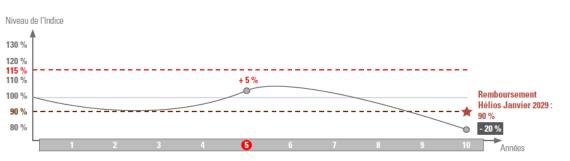
TRA**: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.



^{*} Hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de comptes-titres, hors fiscalité et prélèvements sociaux "applicables

SCÉNARIO DÉFAVORABLE





Scénario défavorable : hypothèse d'un remboursement automatique anticipé non activé et baisse de l'Indice supérieure à 10 %

- Au terme des 5 ans, l'Indice n'a pas progressé de 15 % ou plus. Le remboursement automatique anticipé n'a donc pas lieu.
- À la Date d'Évaluation Finale, l'Indice perd 20 % par rapport au Niveau Initial. L'investisseur n'est pas pleinement impacté par cette performance négative et reçoit 90 % du capital initial*. L'investisseur subit alors une perte à hauteur de 10 % du capital initial*.

Remboursement final: 90 % du capital initial*

TRA** brut : - 1,04 % TRA** net : - 2,04 %

Les données chiffrées utilisées dans ces scenarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument financier Helios Janvier 2029. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

Le TRA net désigne alors le TRA brut en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an.



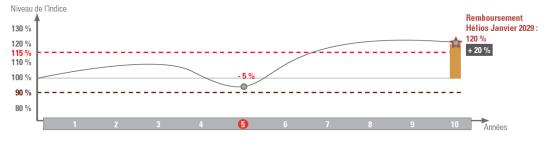
^{*} Hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de comptes-titres, hors fiscalité et prélèvements sociaux "applicables

^{**}TRA: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

SCÉNARIO MÉDIAN



Cas médian



Scénario médian : hypothèse d'un remboursement automatique anticipé non activé et hausse modérée de l'Indice

- Au terme des 5 ans, l'Indice n'a pas progressé de 15 % ou plus. Le remboursement automatique anticipé n'a donc pas lieu.
- À l'échéance, l'Indice est en hausse par rapport à son Niveau Initial, la performance finale est de +20 %.
- L'investisseur bénéficie du capital initial* augmenté de cette performance finale, soit un remboursement de 120 % du capital initial*.

Remboursement final: 120 % du capital initial*

TRA** brut : 1,82% TRA** net : 0,82 %

Les données chiffrées utilisées dans ces scenarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument financier Helios Janvier 2029. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

Le TRA net désigne alors le TRA brut en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an.

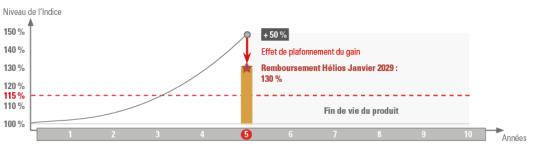


^{*} Hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de comptes-titres, hors fiscalité et prélèvements sociaux "applicables

^{**}TRA: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

SCÉNARIO FAVORABLE





Scénario favorable : hypothèse d'un remboursement automatique anticipé activé et hausse de l'Indice (plafonnement du gain)

- Au terme des 5 ans, l'Indice a progressé de 15 % ou plus. Le remboursement automatique anticipé est donc activé.
- L'investisseur bénéficie du capital initial* augmenté d'un gain de 6 % par année écoulée, soit 130 % du capital initial*.
 L'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'Indice (gain plafonné à 30 %, contre une hausse de l'Indice de 50 %).

Remboursement automatique anticipé : 130 % du capital initial*

TRA** brut : 5,29 % TRA** net : 4,29 %

Les données chiffrées utilisées dans ces scenarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument financier Helios Janvier 2029. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

Le TRA net désigne alors le TRA brut en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an.



^{*} Hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de comptes-titres, hors fiscalité et prélèvements sociaux "applicables

^{**}TRA: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

AVANTAGES/INCONVÉNIENTS

Avantages

- Si à la Date d'Évaluation de Remboursement Automatique Anticipé, l'Indice a progressé d'au moins 15 % par rapport au Niveau Initial, l'investisseur est automatiquement remboursé par anticipation, il bénéficie alors du capital initial augmenté d'un gain de 6 % par année écoulée, soit un remboursement de 130 % du capital initial (TRA* de 5,29 %).
- À l'échéance, si le remboursement automatique anticipé n'a pas été activé, l'investisseur bénéficie du capital initial augmenté de la performance finale de l'Indice, lorsque cette dernière est positive.
- À l'échéance, quelle que soit la performance de l'Indice par rapport au Niveau Initial, l'investisseur est protégé à hauteur de 90 % du capital initial** (soit un TRA* de -1,04 %), représentant une perte en capital maximum de 10 %.

Inconvénients

- Helios Janvier 2029 présente un risque de perte en capital de 10% à l'échéance, si la performance finale de l'Indice est inférieure ou égale à -10 %.
- La revente sur le marché secondaire avant l'échéance s'effectue aux conditions de marché ce jour-là, et l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori et pouvant être totale. L'évolution de la valeur de marché d'Helios Janvier 2029 pourra différer de l'évolution de l'Indice.
- Dans le cas où la performance finale de l'Indice est inférieure ou égale à -10 %, le remboursement de 90 % du capital initial ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant conservé Helios Janvier 2029 jusqu'à l'échéance.
- En cas d'un remboursement automatique anticipé la 5^e année, le gain maximum pour l'investisseur est plafonné à 30 %, quelle que soit la performance de l'Indice.
- L'Indice ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi. Il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an, sur une base quotidienne. Le dividende moyen réinvesti dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur à 5 %.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut être de 5 ans ou 10 ans.
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut, à une éventuelle faillite ou mise en résolution de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation éventuelle de qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur.

*TRA: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

**hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, no tamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de compte titres, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.



FACTEURS DE RISQUES

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base.

Helios Janvier 2029 est notamment exposée aux risques suivants :

- Risque de perte en capital: en cas de baisse de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance (perte maximum limitée à 10 % du capital initial). En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription, l'investisseur peut subir une perte en capital non mesurable a priori et pouvant être totale. L'évolution d'Helios Janvier 2029 pourra différer de l'évolution de l'Indice.
- Risque lié au sous-jacent : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 et donc à l'évolution du marché actions de la zone euro.
- Risque lié aux marchés de taux : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- Risque de contrepartie: l'investisseur est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement et de mise en résolution de l'Émetteur. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'écriture de la brochure, le 3 juillet 2018. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription à l'instrument financier.
- Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité de l'instrument financier, voire même le rendre totalement illiquide. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs instruments financiers avant la Date d'Échéance.
- Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur : conformément à la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de son instrument financier, de conversion de ses instruments financiers en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses instrument financiers.



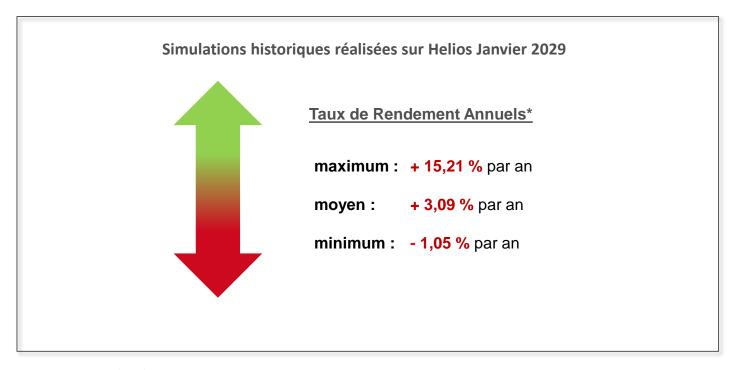
SIMULATIONS HISTORIQUES

- Tous les jours de l'historique sont pris successivement comme date de départ d'un investissement de type Helios Janvier 2029.
- Pour chacune de ces périodes, nous déterminons la valeur de remboursement d'une structure semblable à Helios Janvier
 2029 (même durée, même sous-jacent, même formule de remboursement), et calculons le Taux de Rendement Annualisé (TRA)* correspondant.
- L'indice Euro iSTOXX70 EWD5 a été lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1.008,47 points. Toutes les données antérieures à
 cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice
 s'il avait été lancé dans le passé.
- Les simulations présentées sur ce document sont le résultat d'estimations de Natixis à un moment donné, sur la base de paramètres sélectionnés par Natixis, de conditions de marché à ce moment donné et de données historiques qui ne préjugent en rien de résultats futurs. En conséquence, les chiffres et les performances indiqués dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre ferme et définitive de la part de Natixis, ni une indication des performances futures.

*TRA: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.



SIMULATIONS HISTORIQUES



Sources: Natixis, Bloomberg

Les données historiques n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire les performances passées. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

*TRA: Taux de Rendement Annualisé brut hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.



PARTIE 3 - CARACTÉRISTIQUES D'HELIOS JANVIER 2029

- Caractéristiques
- Conflits d'intérêts potentiels
- Avantages / Inconvénients / Facteurs de risques



CARACTÉRISTIQUES

Caractéristiques de l'instrument financier

- Forme juridique : Obligation de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
- Protection du capital : Risque de perte en capital de 10% à l'échéance
- Emetteur: Natixis¹ (notation au 3 juillet 2018: S&P: A / Moody's: A1 / Fitch: A)
- **Devise** : Euro (€)
- Sous-jacent : Indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (code Bloomberg : ISX70D5 Index, code ISIN : CH0321427582). Il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an, sur une base quotidienne.
- Code ISIN : FR0013342268
- Période de souscription : Du mercredi 12 septembre au mercredi 12 décembre 2018
- Valeur Nominale et montant minimum de souscription : 100 € (brut de frais)
- Prix d'Emission : 100 % de la Valeur Nominale
- Prix d'achat : Pendant toute la période de commercialisation le prix d'achat sera fixé à 99,74 euros.
- Commission de souscription : Néant, hors frais sur versements dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation
- Commission de rachat : Néant, mais en cas d'une sortie en cours de vie de l'instrument financier, des frais de courtage ou d'arbitrage peuvent s'appliquer dans le cadre du contrat d'assurance vie, de capitalisation ou du compte-titres ordinaire (La revente de l'instrument financier est soumis aux risques de taux et de liquidité, en dehors des frais de courtage ou d'arbitrage).
- Commission de distribution: L'Émetteur versera aux distributeurs une commission de placement répartie entre :
 - + une commission d'émission de 4,75 % maximum du montant placé,
 - + une commission annuelle de **0,25** % maximum de l'encours basé sur la Valeur Nominale de l'instrument financier.
- Eligibilité réseau : CTO : Souscriptions non ouvertes à l'abonnement. Souscriptions et rachats non accessibles sur Internet. Non éligible au PEA, non éligible au transfert Fourgous. Eligible aux contrats d'assurance vie et de capitalisation en unités de compte, hors transfert Fourgous
- 1. L'instrument financier est soumis au risque de défaut ou de mise en résolution de Natixis



CARACTÉRISTIQUES

Caractéristiques (suite)

- Durée maximale d'investissement : 10 ans à partir de la Date de Détermination Initiale
- Date d'Émission et de règlement : 28 décembre 2018
- Date d'Échéance : 12 janvier 2029
- Niveau initial : Moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 constatés les 19, 20 et 21 décembre 2018
- Date d'Évaluation de Remboursement Automatique Anticipé : 12 décembre 2023. L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est constaté au niveau de clôture.
- Date de Remboursement Automatique Anticipé : 12 janvier 2024 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en page 12)
- Date d' Évaluation Finale : 12 décembre 2028
- **Périodicité de Valorisation :** Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant. La valorisation est publiée tous les jours et est à disposition du public sur le site Internet dédié de Natixis (www.ce.natixis.com)
- Lieu d'admission à la cotation des titres : Euronext Paris
- Agent de Calcul de l'instrument financier : CACEIS Bank Luxembourg
- **Documentation juridique des Titres** : Prospectus de Base, tel que modifié par ses suppléments successifs, visé par l'AMF le 13 juin 2018 (no de visa 18-244) et Conditions Définitives de l'émission datées du 10 septembre 2018
- Règlement / Livraison : Euroclear France
- Marché Secondaire : Dans les conditions normales de marché, Natixis assurera le rachat des instruments financiers à leur valeur de marché chaque jour ouvré où l'Indice est publié



CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE et l'Émetteur Natixis. Les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE qui est actionnaire majoritaire de l'Émetteur. Les autres établissements distributeurs sont des établissements de crédit affiliés à BPCE et à l'Émetteur Natixis.

L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre l'Émetteur Natixis, Natixis Assurances, BPCE, BPCE Vie et CNP Assurances :

- BPCE et CNP Assurances : BPCE possède des participations financières indirectes au sein de CNP Assurances qui référence ce produit.
- BPCE Vie, qui référence ce produit, est une filiale de Natixis Assurances, elle-même filiale de l'Émetteur Natixis.

L'attention des investisseurs est également attirée sur le conflit d'intérêt potentiel lié à la détermination de la valeur du produit en cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance du support, Natixis, BPCE Vie et CNP Assurances pouvant décider d'acquérir ce support financier.



ANNEXES



COMPORTEMENT DE LA VALEUR DE MARCHÉ DE L'INSTRUMENT FINANCIER AVANT L'ÉCHÉANCE (1/3)

Si le titre est revendu <u>avant</u> la Date d'Échéance, l'investisseur prend **un risque de perte en capital non mesurable a priori**, et l'évolution de la valeur de marché d'*Helios Janvier 2029* pourra différer de l'évolution de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 .

Plusieurs paramètres pourront impacter la valeur de marché en cours de vie du produit, et donc le prix auquel l'investisseur pourra revendre l'instrument financier <u>avant l'échéance</u> (cf. graphe page suivante) :

- En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de l'instrument financier pourra baisser (et inversement).
- La variation de la notation (à la hausse ou à la baisse) de l'émetteur pourra impacter la valeur de l'instrument financier.
- La valeur de marché de l'instrument financier ne répercute pas la totalité de la **hausse** ou de la **baisse** de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 par rapport à son Niveau Initial.

L'impact de ces paramètres peut se cumuler et sera d'autant plus **important** que la maturité est **lointaine** (et inversement).



A l'échéance, la formule de remboursement s'applique et Helios Janvier 2029 ne sera pas impactée par les différents paramètres de valorisation.

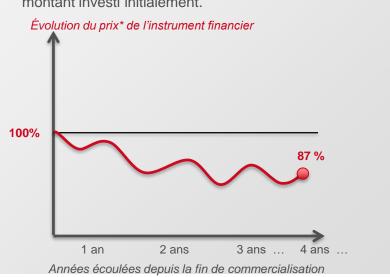


COMPORTEMENT DE LA VALEUR DE MARCHÉ DE L'INSTRUMENT FINANCIER AVANT L'ÉCHÉANCE (2/3)

Exemples si l'investisseur désinvestit au bout de 4 ans :

Scénario défavorable : simulation d'une revente au bout de 4 ans :

L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 baisse de 10% par an, les taux montent de +2% dans 4 ans et les autres paramètres restent inchangés. L'instrument financier est vendu à **87%** du montant investi initialement.



Scénario favorable : simulation d'une revente au bout de 4 ans :

L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 monte de 10% par an sur 4 ans, les autres paramètres restent inchangés. L'instrument financier est vendu à **122** % du montant investi initialement.



Les données chiffrées utilisées dans ces scenarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument financier Helios Janvier 2029. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

^{*} hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou d'un compte-titres, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.



COMPORTEMENT DE LA VALEUR DE MARCHÉ DE L'INSTRUMENT FINANCIER AVANT L'ÉCHÉANCE (3/3)

Exemple si l'investisseur désinvestit ses titres au bout de 8 ans :

Scénario défavorable : simulation d'une revente au bout de 8 ans :

Le remboursement automatique anticipé n'est pas activé en année 5. En année 8, l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est en baisse de 50 % par rapport au Niveau Initial, les taux augmentent de +2 % et les autres paramètres restent inchangés. L'instrument financier est vendu à **85** % du montant investi initialement.



Scénario favorable : simulation d'une revente au bout de 8 ans :

Le remboursement automatique anticipé n'est pas activé en année 5. En année 8, l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est en hausse de 30 % par rapport au Niveau Initial, les autres paramètres restent inchangés. L'instrument financier est vendu à **124** % du montant investi initialement.



Les données chiffrées utilisées dans ces scenarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'instrument financier Helios Janvier 2029. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

^{*} hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance, notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou d'un compte-titres, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.



ÉLIGIBILITÉ ET SOUSCRIPTIONS

- Compte-titres : souscriptions du mercredi 12 septembre au mercredi 12 décembre 2018
- Assurance Vie :
 - + Souscriptions du mercredi 12 septembre au mercredi 12 décembre 2018
 - + CNP: Sur les contrats Nuances 3D, Nuances Grenadine, Nuances Plus, Nuances Privilège et Nuances Capi
 - + BPCE Vie : sur les contrats Millevie Essentielle, Millevie Infinie, Millevie Initiale, Millevie Premium et Millevie Capi
- Documents à remettre aux clients :
 - CTO :
 - → le bulletin de souscription
 - la brochure commerciale
 - + Le KID (le Document d'Informations Clés), document précontractuel à remettre avant toute souscription



Documents disponibles dans Platine

- Assurance Vie ou le contrat de capitalisation le cas échéant :
 - + le contrat d'assurance vie le cas échéant
 - le devoir de conseil MYSYS
 - la brochure commerciale
 - la fiche d'information assureur
 - les Conditions Définitives
 - + Le KID contrat (le document d'informations clés)
- Le Prospectus de Base doit être remis au client sur simple demande. Il est disponible en agence ou sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (www.ce.natixis.com).



Documents disponibles dans MyEAV



CONDITIONS SPÉCIFIQUES À L'INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION

- De la Date d'Émission du support *Helios Janvier 2029* et jusqu'à sa date d'Échéance (entre le 28 décembre 2018 et le 12 janvier 2029): *Helios Janvier 2029* est conçu dans la perspective d'un investissement jusqu'à la Date d'Échéance du 12 janvier 2029. Il est donc destiné aux adhérents/souscripteurs ayant l'intention de maintenir leur investissement jusqu'à l'échéance finale prévue, 12 janvier 2029.
- L'adhérent/souscripteur peut, en effet, prendre un risque de perte en capital non mesurable et pouvant être totale :
 - s'il est contraint de demander un rachat total ou partiel du montant investi sur le support *Helios Janvier 2029* avant l'une des échéances prévues ;
 - s'il souhaite effectuer un arbitrage en sortie du support Helios Janvier 2029 avant l'une des échéances prévues ;
 - ou en cas de décès, qui entraîne le dénouement du contrat, avant l'une des échéances prévues lorsque la garantie de prévoyance éventuellement proposée dans certains contrats d'assurance vie n'a pas été souscrite ou ne peut pas s'appliquer.
- Dans ces hypothèses, une sortie par décès, rachat ou arbitrage de l'unité de compte représentée par le support *Helios Janvier 2029* à une autre date que l'échéance (anticipée ou finale), s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là ne permettant plus à l'adhérent/souscripteur de bénéficier de la protection conditionnelle du capital prévue à l'échéance, ni du rendement espéré du support *Helios Janvier 2029*, déduction faite des frais applicables détaillés ci-après.
- Remboursement Automatique Anticipé du support *Helios Janvier 2029* (le 12 janvier 2024) : l'attention de l'adhérent/souscripteur est attirée sur le fait que le Remboursement Automatique Anticipé du support *Helios Janvier 2029* est soumis à des conditions de marché précises ne relevant pas de la volonté de l'adhérent/souscripteur. Si les conditions sont réunies, le mécanisme s'activera automatiquement sans intervention de sa part.
- Frais liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation : à toute performance affichée par le support *Helios Janvier 2029*, qu'elle soit positive ou négative, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours, et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance du contrat d'assurance vie, de capitalisation doivent être déduits.
- Fiscalité applicable à un investissement dans le support *Helios Janvier 2029* dans les contrats d'assurance vie ou de capitalisation : les dispositions fiscales et les prélèvements sociaux, en vigueur, propres aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation lui sont applicables.



CONTACTS

Pour plus d'information

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par e-mail :



01 58 55 92 99



animation@natixis.com

AVERTISSEMENT

Ce document de mise en marché et de formation est à usage strictement interne; il est strictement informatif et confidentiel. Ce document est exclusivement destiné à un usage interne au sein du réseau Caisses d'Epargne et de Banques Populaires. Les informations contenues dans ce document ont été établies par Natixis pour le seul besoin de formation des conseillers dédiés du réseau Caisse d'Epargne. Natixis accepte de mettre ce document à disposition desdits conseillers qui s'engagent à ne pas le réutiliser, le reproduire ou le diffuser à un tiers. Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Natixis. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction. Ce document est fourni à chaque destinataire à titre d'information, il ne comporte aucune offre d'achat ou de vente d'instruments financiers ni aucune prestation de conseil, notamment en matière de service d'investissement, et ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé en interne et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un client ou à un tiers en particulier. Il ne peut être considéré comme une sollicitation, une offre ou un engagement de Natixis à mettre en place une transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Ce document ne constitue pas non plus une recherche en investissement ni un rapport de recherche indépendant.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations y figurant ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux clients, aux clients potentiels et plus généralement à tout tiers. Natixis ne saurait donc être tenue responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation.

Les informations contenues dans ce document, notamment mais non exclusivement les chiffres, performances, simulations, taux, risques sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des évènements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Les simulations présentées sur ce document sont le résultat d'estimations de Natixis à un moment donné, sur la base de paramètres sélectionnés par Natixis, de conditions de marché à ce moment donné et de données historiques qui ne préjugent en rien de résultats futurs. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur, de ce fait, la performance nette pour le client peut donc être négative. Plus généralement, Natixis, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations, hypothèses et opinions contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les r

Les informations figurant dans la présentation n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

En tout état de cause, il appartient à chaque destinataire de ce document de recueillir les avis internes et externes nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour procéder à une évaluation indépendante des informations contenues dans ce document afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

En conséquence Natixis décline toute responsabilité:

- -en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles :
- pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès à ce document ;
- de décision prises sur la base d'une information contenue dans ce document et de l'utilisation qui pourrait en être faîte par des tiers non destinataire de ce document.

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

